

LANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

LE DÉPARTEMENT, PILOTE DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI



Le Département de la Manche agit et fédère les acteurs de son territoire pour aider et accompagner les personnes éloignées de l'emploi à se réinsérer sur le marché du travail. Dans cette continuité, le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) est déployé et lancé officiellement lundi 26 septembre. Sa finalité est de renforcer la coopération des acteurs pour rendre effectif le droit à l'accompagnement personnalisé vers l'activité et l'emploi.



→ Le SPIE est avant tout un consortium d'acteurs chargé de mettre en place une dynamique permettant de garantir la coordination des acteurs, la construction de parcours d'insertion vers l'emploi avec la personne plus simple et efficace, et de changer les pratiques des professionnels.

UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT LANCÉ PAR L'ÉTAT

En 2019, quatorze territoires sont entrés en expérimentation. En décembre 2020, l'Etat a lancé un premier appel à manifestation d'intérêt : 31 territoires ont été lauréats. En juillet 2021, l'Etat a lancé son deuxième appel à manifestation d'intérêt avec un objectif de 35 nouveaux territoires concernés.

En tant que chef de file de l'insertion, c'est naturellement que le Département s'est positionné en tant que porteur du service public de l'insertion et de l'emploi (voté à l'unanimité par l'assemblée départementale à l'occasion de la session du 8 octobre 2021).

C'est ainsi que le Département a été promu le 2 février 2022, lauréat du 2^e appel à manifestation d'intérêt du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) lancé par l'Etat, dans le cadre de sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

80% du territoire national est désormais engagé dans la dynamique.

18 THÉMATIQUES D' ACTIONS IDENTIFIÉES EN FAVEUR DU RETOUR À L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Le Département, pilote du SPIE, aux côtés de Pôle Emploi et de la Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités, a rédigé sa feuille de route jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Département a déjà engagé un accompagnement aux changements des pratiques des professionnels de l'insertion en portant à la fois la simplification, la cohérence et le sens de ses actions. Cela se traduit notamment par le nouveau parcours du bénéficiaire du RSA en 5 étapes.

Le Département s'attachera à renforcer ses actions envers les publics bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). C'est pourquoi, le premier consortium est composé de la Caisse d'allocations familiales de la Manche, de la Mutualité sociale agricole, de Pôle emploi, de la Direction départementale du travail, de l'emploi et des solidarités (DDETS), de la MEF/PLIE, des missions locales, de l'Union départementale des centres communaux d'action sociale, du groupement d'intérêt public TANDEM ainsi que la Région.

Les objectifs du SPIE dans la Manche sont :

- Sécuriser le parcours d'insertion
- Favoriser le retour vers l'emploi
- Professionnaliser les référents

Afin de structurer le SPIE dans la Manche, un poste d'une durée de deux ans, financé à 80 % par l'Etat, est dédié à l'animation et la coordination du SPIE. Il assurera la mise en œuvre des 18 thématiques d'actions de la feuille de route élaborée en collaboration avec Pôle Emploi et la DDETS. L'objectif est de pouvoir mettre en œuvre la nouvelle organisation sur les deux ans afin de structurer et piloter le SPIE.

Le SPIE déploiera la formation auprès des professionnels de l'insertion pour assurer un socle commun d'information et de nouvelles techniques d'entretien basées sur le pouvoir d'agir des personnes.